



JOURNÉE THÉMATIQUE

Découvrez
notre

Offre de service

+ d'informations sur cnfpt.fr



Notre santé se travaille : quand la santé mentale au travail devient un objectif des employeurs publics

29 janvier 2026 de 8h45 à 16h30 à l'Antenne des Côtes d'Armor du CNFPT
5 rue du 71^{ème} RI à Saint-Brieuc

Contexte

Le CNFPT Bretagne et le Centre de Gestion des Côtes d'Armor s'associent pour organiser une journée départementale dédiée à la santé mentale au travail.

Objectifs

- ▶ Prendre du recul sur la thématique de la santé mentale notamment au travail.
- ▶ Echanger entre pairs sur les grandes problématiques rencontrées dans les collectivités territoriales.
- ▶ Bénéficier des éclairages de témoignages.
- ▶ Repartir avec des outils concrets.

Programme

8h45 à 9h15 | **Accueil** café

9h15 à 9h30 | **Introduction** institutionnelle CDG22 et CNFPT

9h30 à 10h30 | **Conférence de Dominique LHUILLIER**, professeure émérite en psychologie du travail au Conservatoire national des arts et métiers : *Le travail c'est la santé ?*

10h30 à 10h45 | **Temps de questions**

10h45 à 11h | **Pause**

11h à 12h30 | Table-ronde : « Le rôle fondamental du cadre : enjeu pour lui-même et pour ses équipes »

Intervenants : **Dominique LHUILLIER**, professeure émérite en psychologie du travail au Conservatoire national des arts et métiers, **Camille POUPONNEAU**, consultante, formatrice et ancienne élue | **Stéphane DAVY**, directeur général des services, Commune de Quessoy. | **Tiphaine POILVERT**, DRH Commune de Quessoy.

Modérateur : **Estelle RAMBOZ**, psychologue du travail CDG22

Dans un environnement de travail en perpétuel mouvement, agité par des injonctions nombreuses et parfois paradoxales, la santé mentale des encadrants est mise à l'épreuve. Alors même que la condition d'un management « vertueux » passe par l'équilibre des cadres, ces derniers, souvent sur-sollicités, peinent à « prendre soin », d'eux-mêmes à leur détriment et à celui de leurs équipes... Quels constats ? Quels leviers ? Quels appuis ? Témoignages et exemples concrets.

12h30 à 13h30 | Déjeuner offert par le CNFPT

13h30 à 15h | Atelier d'1h30 au choix. 20 participants par atelier.

Atelier 1 | Santé mentale : responsabilité et rôle(s) de l'élu employeur ?

Intervenants : **Flora SIMON**, juriste statutaire, direction juridique et service médecine préventive CDG22 | **Sylvain OREAL**, directeur juridique CDG22 | **Sylvia LE GOFF**, directrice des ressources humaines de Perros-Guirec | **Véronique BOUGET**, conseillère en prévention CDG22.

- La question des diagnostics versus enquête : quels outils pour répondre aux problématiques ?
- Question de la responsabilité morale et juridique
- Dimension juridique / dispositifs en cas d'inaction de l'employeur (ex : signalement, enquête interne vs enquête administrative) ; question des responsabilités en cas d'inaction.
- L'importance de la prévention : diagnostic et plan d'actions : les responsabilités de l'élu employeur en matière de santé mentale au travail
- Les outils de la prévention

Atelier 2 | Santé mentale et imputabilité au service : quelle place et quelle(s) limite(s) ?

Focus sur les commissions médicales

Intervenants : **Laurence DUPETIT**, responsable du service des commissions médicales | **Dr Sylvie SALVAT**, médecin du travail CDG22 | **Dr Philippe CARRIERE**, psychiatre et médecin agréé.

- L'imputabilité au service : en quoi ça consiste ?
- Place et limite de la dimension médicale dans les problématiques de santé mentale au travail.
- Culpabilité et imputabilité : quelle différence ?

Atelier 3 | Exemples d'outils pour parler de santé au travail dans l'environnement professionnel

Intervenants : Virginie RESCOURIO, psychologue du travail LTC, Karine ROLLAND, DRH LTC, Grégory GAREL, consultant en management des risques RH - Relyens | Laëtitia COUZIC-LAURGEAU, directrice « prévention et santé au travail » CDG22 | Estelle RAMBOZ, psychologue du travail CDG22.

Parler de santé au travail n'est pas qu'une affaire de spécialiste. Cet atelier présentera deux outils pour penser la pratique sur le terrain et les incidences du travail sur la santé des agents, quelle que soit leur fonction. Outil SLAC : approche par le jeu visant à stimuler les débats autour de la santé au travail. Les EDT (Espaces de Discussion du travail) proposés par l'[ANACT](#).

15h à 15h15 | Pause

15h15 à 16h15 | Synthèse des ateliers et regard du grand témoin/conférencier

16h15 à 16h30 | Conclusion et remerciements

Publics

DGS, secrétaires généraux de mairie, DRH, gestionnaires RH.

Inscription en ligne

<https://inscription.cnfpt.fr> | code stage : BZSMT 001

Nombre de places limité. Inscription avant le 9.01.2026

Contacts

- Séverine Letaconnoux | 02 96 61 80 32 - severineletaconnoux@cnfpt.fr
- Delphine Boulho | 02 96 61 80 16 - delphine.boulho@cnfpt.fr